



LA “CHARTRE DE CHYPRE” POUR LES COPRODUCTIONS AUDIOVISUELLES MEDITERRANEENNES

La 18^{ème} Conférence annuelle de la COPEAM (Conférence Permanente de l’Audiovisuel Méditerranéen) qui a eu lieu dans les environs d’Ayia Napa, à Chypre, sur invitation de la radiotélévision chypriote (CyBC), s’est conclue avec succès. Cet événement a permis de réunir 240 professionnels œuvrant dans le secteur de l’audiovisuel et de la culture et originaires de l’ensemble des pays de la région.

Au cœur des trois jours de débats et d’échanges, un seul thème : « un paysage audiovisuel de partage en Méditerranée ».

M. Mathieu Gallet (INA), Président de la COPEAM, Mme Alessandra Paradisi (RAI), Secrétaire Générale de la COPEAM et M. Themis Themistocleous, Directeur Général de CyBC, ont ouvert les travaux de pair avec de hauts représentants des autorités chypriotes.

De plus, les représentants d’organismes de radiodiffusions des rives Nord et Sud de la Méditerranée, d’agences de presse internationales, d’importantes organisations intergouvernementales et de plateformes multimédia et interactives ont présenté, aussi par des contributions vidéo, les initiatives, les projets et les produits réalisés.

La session consacrée au rôle des nouveaux médias dans le nouveau contexte social et politique de la région a été suivie avec un intérêt particulier.

Le lendemain, les délégués des organisations membres de la COPEAM, réunis à l’occasion de l’Assemblée Générale, ont adopté la « Charte de Chypre », résolution finale pour la promotion et le soutien aux coproductions audiovisuelles méditerranéennes.